



De l'établissement, du service, au dispositif intégré

Fonctionner en dispositif intégré dans le cadre des politiques contemporaines permet de dépasser les logiques d'établissement et de service au profit de la continuité des parcours de vie, de santé, de scolarisation, de formation et d'insertion professionnelle.

Ces dispositifs interrogent les pratiques professionnelles au travers du projet de la personne, de son parcours, de la souplesse et du niveau des réponses. Les approches interdisciplinaires classiques se renforcent dans des logiques de coopérations internes et externes, de partenariats et de réseaux.

Cette formation vise à permettre aux professionnels d'appréhender la notion de dispositif ainsi que ses enjeux pour la personne accompagnée, les pratiques professionnelles et les services.



Public

Tous Professionnels

Pré-requis

Aucun

Objectifs

- Identifier le contexte historique et les enjeux de l'évolution du secteur médico-social amenant à la mise en place de dispositif
- Définir la notion de dispositif et ses enjeux pour la personne accompagnée, les pratiques professionnelles et les services
- Adopter des postures professionnelles en interdisciplinarité
- Identifier les dispositifs qui permettent d'articuler les différents projets de la personne accompagnée avec fluidité

Contenus de la formation

- Le cadre juridique et réglementaire et son évolution
- Des notions d'insertion et d'intégration à celle d'inclusion
- La notion de dispositif intégré, les principes clés de fonctionnement et d'organisation
- L'articulation des différents projets d'accompagnement : santé, autonomie, participation sociale (scolarisation, insertion professionnelle, ...)
- Le travail en interdisciplinarité, la fonction de coordinateur
- Les nouvelles formes d'intervention dans l'environnement de vie de la personne, les nouvelles dynamiques partenariales

Méthodologie

- Apports conceptuels
- Mise en travail des représentations individuelles et collectives
- Travail en sous-groupes
- Projection d'un fonctionnement en dispositif proposés par la formatrice ou issus du terrain

Intervenante

- Charline DUPRAT, conseillère technique au CREAI Auvergne Rhône-Alpes



CREAI-ARA Formation INTER – Modalités pratiques

Renseignements auprès de :

Christelle LEBON c.lebon@creai-ara.org
06 43 55 64 30

Caroline JABER c.jaber@creai-ara.org
06 38 25 31 47

Modalités d'accès

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour tout aménagement nécessaire durant la formation, contactez-nous.

Modalités d'inscription

Nous vous invitons à cliquer [ICI](#) pour accéder au bulletin d'inscription.

Numéro d'activité du CREAI ARA :
82 69 03 44 069

Suivi et évaluation

Feuille d'émergence par ½ journée, recueil des besoins avant le démarrage de l'action, grille individuelle d'autoévaluation, évaluation « à chaud » et à distance des acquis, questionnaire de satisfaction et évaluations pédagogiques, attestation des acquis délivrée en fin de formation à chaque stagiaire.

Dates et lieu

Mardi 26 et Mercredi 27 Mars 2024

CREAI Auvergne-Rhône-Alpes
33 Cours Albert Thomas - 69003 LYON
3^{ème} étage

Horaires

De 9h à 17h.

Pause déjeuner libre. Possibilité de réservation d'un restaurant pour déjeuner en groupe.

Avance de frais par chaque stagiaire (remboursements soumis à l'employeur).

Tarifs

- Pour les établissements contributeurs :
360 € pour les deux journées, par stagiaire (14 heures)
- Pour les établissements non contributeurs :
400 € pour les deux journées, par stagiaire (14 heures)



Date limite d'inscription :

Mardi 05 Mars 2024

